

Secrétariat *Réseau Européen Congo (REC)*

c/o N.C.O.S.

Vlasfabriekstraat 11 (Rue de la Linière)

1060 BRUXELLES. Belgique.

Tél.: 32-2/539.26.20// Fax: 32-2-539.13.43

E-mail: jules.devos@ncos.ngonet.be

REC-info n° 7 / 98

(8 juillet 1998)

** Ce bulletin est élaboré pour mettre à la disposition des membres du REC certaines informations en rapport avec la situation politico-militaire et socio-économique qu'on ne retrouve pas dans les médias habituels, ainsi qu'en rapport avec le travail de la société civile.*

** Le contenu du bulletin dépend en grande partie des informations que les membres du REC veulent bien transmettre au secrétariat du REC. D'où un appel pressant pour qu'on **communique des informations intéressantes écrites, y compris et surtout des régions**.*

** En ce qui concerne les sources, elles sont mentionnées là où il n'y a aucun problème pour la sécurité personnelle des informants; dans les autres cas, la source n'est pas mentionnée mais est connue au secrétariat.*

(Le matériel contenu dans ce communiqué peut ne pas refléter toujours les points de vue du REC. Celui-ci n'accepte aucune responsabilité sur la précision des sources originales).

Table de matière

Le gouvernement et l'Etat : politique

Economie

La vie et l'organisation de la société dans les régions

Intervention externe au Congo et relations avec l'extérieur

Vie et positions de la société civile

Le gouvernement et l'Etat : politique

* Territoriale. Le 11/6, le président Kabila a clôturé le séminaire de formation pratique des 145 nouveaux administrateurs de territoire issus d'un concours de sélection. Kabila a fait savoir qu'ils ne sont pas seulement des représentants du chef de l'Etat et du gouvernement à l'intérieur, dans leurs entités de base, mais ils sont surtout le bras du gouvernement central pour la réalisation de son plan triennal. D'après Kabila, les cadres territoriaux ont pour mission de «chasser la pauvreté» dans les zones rurales, faire augmenter la productivité de ces entités, mobiliser les chefs traditionnels et éduquer la population: « Vous avec vos petites Républiques, vous êtes des roitelets. Vous êtes aussi des présidents de républiquettes; vous avez tous les attributs d'un Etat: le contrôle des services de sécurité, de la police, de l'administration publique, des écoles, etc. » Il a également relevé les défis majeurs qui pointent à l'horizon dont le plus important est l'organisation et le déroulement des élections. Kabila a indiqué que les administrateurs du territoire ne doivent pas compter sur l'aide extérieure que la Rdc n'attend plus. L'assistance est une perte de notre souveraineté, a-t-il ajouté, tout en soulignant que la Rdc reste tout de même ouverte à la coopération pour autant qu'«on nous respecte, qu'on respecte notre souveraineté, notre indépendance et qu'on ne nous donne plus de leçon.» (Le Potentiel, 12/6).

* A l'occasion de la journée « Portes ouvertes » du 10/6 du Service National, le commandant Kalume a répété que celui-ci a la mission d'éduquer, d'encadrer et de mobiliser la jeunesse congolaise aux actions civiques et patriotiques en vue de la reconstruction et du développement du pays. Sur l'ensemble du territoire national des centres d'encadrement, de production et d'appui à la reconstruction et au développement (Cepard) seront installés, destinés à accueillir des jeunes gens et jeunes filles désœuvrés et leur donner une éducation civique et patriotique, l'initiation aux travaux de production agricole, la professionnalisation en arts et métiers ainsi que la formation paramilitaire et d'autodéfense pour la défense d'intérêt communautaire. Ces centres seront, en outre, utilisés comme laboratoires naturels pour expérimenter des idées, des théories relatives au développement de la RDC , comme catalyseur de l'exode urbain et comme cadre idéal d'épanouissement de talents inhibés par la précarité des conditions de vie dans leurs milieux habituels.

A court terme, ce service devra remettre en valeur toutes les grandes unités agro-pastorales abandonnées. A moyen terme, le Service national réhabilitera et créera de petites industries de transformation, de conservation et de commercialisation. A long terme, il s'agira de créer un réseau de Centres d'encadrement pour l'appui à la reconstruction et au développement (Cepard) du territoire national. Dans le même cadre, le Service national devra mobiliser les jeunes finalistes de l'enseignement secondaire. Ceux-ci devront obligatoirement passer par le Service national avant d'envisager quoi que ce soit. Chaque province aura une antenne. Et chaque antenne aura un centre. Dans ce cadre, l'implantation pour le Bas-Congo se fera à Kangu, Kolofuma et Pesemabata. Au Bandundu, les sites retenus sont Idiofa, Selenge et Masimanimba. Dans l'Equateur, le Service national marquera sa présence à Yamolota, Gbadolite et Monkoto. Dans les deux Kasai, le travail se fera à Luiza, Mweka, à Luebo, Gandajika, à Miabi et à Lomela. Kaniama, Mura (à Likasi) et Nyunzu (à Kongolo) sont retenus pour le Katanga. Au Maniema, le Service national a retenu Samba-Kasongo, Pangi-Obokote comme sites. Pour le Sud et le Nord-Kivu, les sites suivants sont retenus : Masisi, Butembo, Shabunda, Uvira et Ruzizi. Menkao est le site retenu pour la ville de Kinshasa

tandis que pour la Province Orientale, l'implantation se fera à Dingila, Mahagi et Yangambi. Quant au financement du Service national, le commandant Kalume a fait savoir que tout se fait présentement avec les subsides de l'Etat. Mais ceux-ci sont considérés comme un prêt que le Service national devra rembourser quand il sera économiquement indépendant. (DIA 15/6 – La Tempête des Tropiques).

* Plus de 10 000 candidats pour l'assemblée constituante (et législative future)

Il n'y aurait pas de "quotas" afin d'assurer la représentation des gens des provinces et de l'étranger. Car, il n'y a pas de députés élus. « Si l'Assemblée constituante doit exister, c'est de par la volonté du chef de l'Etat qui tient à ressusciter la nation congolaise pour arriver à un Etat de droit », dixit Delphin Banza Mangankolwa, 1er vice-président de la Commission constitutionnelle au cours d'un entretien avec la presse le 13/6. Il se réfère d'une part à l'article 14 du décret-loi instituant l'Assemblée constituante stipulant que le mandat de l'Assemblée constituante et législative prend fin à l'entrée en fonction du parlement élu au suffrage universel et d'autre part, à l'article 9 qui fixe les critères requis aux postulants, notamment « ne pas être mêlés aux assassinats et crimes économiques ayant émaillé l'histoire de la RDC depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale et n'avoir pas été dignitaire notoire du système déchu depuis le 17 mai 1997.

On s'est bousculé aux portillons pour tenter la chance de figurer sur la liste de 260 sièges à pouvoir. Car, les 40 membres de la commission constitutionnelle sont d'office retenus pour compléter les 300 sièges prévus par le pouvoir. De sources proches de la présidence de la commission constitutionnelle l'on apprend que qu'elle a déjà enregistré 2.000 candidatures à la députation de l'assemblée constituante et législative. Et, rien que pour la ville de Kinshasa, 8.000 candidatures ont été enregistrées en date du 9/6. Et on estime à environ 14.000 dossiers à enregistrer d'ici la date limite du 12/6, sans compter les dossiers devant provenir des provinces. (Le Potentiel du 12 et du 19/06/98).

* Réuni le 20/6, le Comité national de l'UDPS (parlement du parti) a examiné l'évolution de la situation politique et arrêté la proposition ci-après :

Concernant les massacres présumés des Hutu en RDC, il est demandé avec insistance, aux instances compétentes de l'ONU, de considérer que le peuple congolais n'a jamais commis des massacres sur nos frères hutu réfugiés, qu'il y a lieu de retenir que seuls les rebelles de l'Afdl doivent répondre de ces massacres, et que l'ONU identifie bien et sanctionner nommément les vrais génocidaires.

Concernant la réforme monétaire, il est demandé que, le problème de la monnaie étant un problème de confiance du peuple envers le pouvoir politique qui le gouverne, qu'il soit procédé à une véritable ouverture démocratique par la libération des prisonniers d'opinion dont E. Tshisekedi, la libération des activités politiques et l'harmonisation des vues sur un cadre juridique concerté appelé à gérer notre pays pendant cette période de la transition.

Concernant l'Assemblée constituante et législative, le Comité national de l'Udps rappelle que la CNS a déjà élaboré le projet de Constitution pour la 3^{ème} République, et que les députés ne sont jamais nommés par le pouvoir exécutif comme l'Afdl le propose curieusement pour la composition de son Assemblée constituante et législative. Le Comité national invite en conséquence le pouvoir Afdl à procéder sans autre tergiversation, au démarrage du vrai processus démocratique de manière consensuelle ; et d'éviter de créer des distractions diverses, inutilement pour notre peuple (DIA 26/6).

Economie

* Dans le cadre de l'actuelle opération contre la corruption, les autorités ont arrêté à Kinshasa 27 inspecteurs des impôts qui auraient conclu des marchés illégaux. La radio officielle a fait savoir que la police a été envoyée au siège des impôts pour arrêter tout un réseau d'inspecteurs, qui vendaient illégalement des permis de conduire, des plaques d'immatriculation de véhicule et autres documents, en vue de gains personnels (Irin, 13/6).

* A l'occasion de la présentation, le 18/6, des spécimens de nouveaux signes monétaires, le président Kabila garantit l'indépendance de la Banque Centrale du Congo (BCC) D'après le gouverneur de la BCC, Jean-Claude Masangu, la réforme monétaire est une somme de mesures tant sur le plan monétaire que financier. Sur le plan monétaire, il y a eu la stabilisation du taux de change, l'unification de l'espace monétaire et l'amorce de la restructuration bancaire. Sur le plan financier, il y a la gestion rigoureuse qui a caractérisé l'utilisation des deniers publics. Il a exprimé le voeu de voir l'orthodoxie financière se maintenir et une volonté se manifester en vue de créer un environnement économique et politique propice à la consolidation des efforts entrepris jusque-là. Un clip des artistes-musiciens congolais chantant la nouvelle monnaie a été réalisé et lors du lancement officiel au stade des Martyrs le 25/6, des groupes et personnalités religieuses, politiques et économiques participeront tout comme des stars tels que Tshala Mwana, l'Empire Bakuba, le Wenge Bcbg, El Paris, le groupe folklorique Boketshu Ier et des groupes des rappeurs. Comme pour répondre au gouverneur de la BCC, le chef de l'Etat, qui a banni la planche à billets pour sortir définitivement du cycle d'inflation, a pris l'engagement au nom de son gouvernement de continuer la politique de gestion équilibrée du budget de l'Etat. Il a recommandé à la Banque centrale de défendre la nouvelle monnaie par tous les moyens suivant les prérogatives lui reconnues par la loi, tout en promettant de garantir son indépendance. (Le Potentiel, 19/6).

A l'étonnement de plus d'un congolais, les nouveaux billets de 1, de 5, de 10, de 50 et de 100 FC portent des mentions en anglais (pas parlé du tout) et en swahili (parlé uniquement à l'est du pays), et non pas dans d'autres langues nationales comme le lingala, kikongo ou ciluba: p.ex. Francs congolais; Fifty; Makumi tano. (DIA 22/6 – Le Palmarès).

* L'Udps dit ni "oui", ni «non» à la réforme monétaire. Le parti d'Etienne Tshisekedi constate simplement que l'opération est très sérieuse avec beaucoup d'implications et qu'elle nécessitait des gardes-fou politique, économique et institutionnel. Aussi, l'Udps a-t-elle choisi l'observation. C'est une position très prudente. «A l'Udps, nous sommes une opposition responsable. Il n'est pas question pour nous de donner un quelconque prétexte à n'importe quelle aventure». En d'autres termes, à l'Udps, on croit dur comme fer que le pouvoir Afdl n'ira pas loin sans compter avec la grande majorité du peuple congolais. C'est pourquoi on continue à insister sur l'impératif de la réconciliation nationale et du cadre juridique consensuel pour une gestion concertée de la transition. (...) Le pouvoir devra profiter de cet état de grâce. (Le Potentiel, 27/06).

* Le mouvement d'exportation des matières précieuses à partir des villes de Bunia dans la Province Orientale et de Bukavu dans les Sud-Kivu commence à être maîtrisé par les différents services techniques du ministère des Mines. Selon les statistiques du mois de mai 98 que vient de publier le Centre national d'expertise (Cne), 669,960 Kg d'or brut d'une valeur de Usd

5.565.543 ont été exportés par les voies de l'Est du pays durant les 5 premiers mois de l'année 98.

Les comptoirs agréés n'ont exporté que 938.424,94 carats de diamant pour un montant de Usd 24.737.219 alors que le mois précédent, leurs ventes s'élevaient à 1.147.671,76 carats pour une valeur de Us \$ 25.861.994, soit une baisse de 18,24 % en quantité et une diminution de 4,35 % en valeur. La baisse des achats de comptoir commente le rapport du Cne, est attribuée principalement à de pluies diluviennes qui s'étaient abondamment abattues sur la région diamantifère de Mbuji-Mayi et aussi à la recrudescence des tracasseries administratives dont les acheteurs se plaignent à l'intérieur du pays. (DIA 19/6 – Le Potentiel).

* Des Conseils des Ministres coûteux. Le président de la République et son équipe gouvernementale se sont envolés pour Lubumbashi où doit se tenir le conseil des ministres. Or, comme chacun le sait, les déplacements qu'effectuent le président et tous les ministres occasionnent d'énormes frais qui ne sont pas toujours prévus au budget de l'Etat : le transport par avion, le logement, la restauration des ministres, lesquels se font accompagner d'un ou de deux membres de leur cabinet. Tout cela représente une enveloppe financière inutilement lourde pour l'Etat, alors qu'on aurait pu utiliser cet argent pour combler bien des urgences tant à Kinshasa que dans l'arrière-pays. Au moment où le gouvernement a toutes les peines du monde à trouver un financement extérieur pour le plan triennal, il est paradoxal qu'au plus haut sommet de l'Etat l'on continue à favoriser l'hémorragie financière par des dépenses inconsidérées. Des sommes d'argent qui devaient servir tant peu soit aux dépenses d'investissement sont englouties à des fins improductives. (DIA 22/6 – Le Potentiel).

* Le ministre de l'Agriculture arrête un plan pour la relance de la culture de café. Un montant de 3,5 millions sera financé par l'Office National du Café, le PNUD et une banque sud-africaine. Le 1er volet concerne le rajeunissement des plantations qui bénéficiera d'un financement de 800.000 \$ et la lutte contre la trachéomycose monopolisera 1,5 millions \$. Le 21/5, le ministre des Finances ouvre la campagne de vulgarisation des patentes et timbres fiscaux. Pour tous les paiements des créances de l'Etat, notamment celles qui concernent les contributions, impôts, droits, taxes et redevances le timbre devient la seule preuve de paiement. Les comptables ne manipulent donc plus des fonds. Chaque service collecteur des impôts et taxes (Ofida, DGC, DGRAD, EAD/entités administratives décentralisées) possède son modèle de timbre. Parallèlement, la Direction Générale des Contributions lance 900 agents dans les quartiers de Kinshasa pour fiscaliser le petit commerce. En même temps, tous ceux/celles qui sont concernés doivent acquérir des nouvelles plaques minéralogiques, permis de conduire (moyennant examen pour tou(te)s, cartes d'identité (et bientôt passeports), etc...) contre paiement conséquent.

Le Conseil Supérieur de l'Aviation Civile arrête des mesures draconiennes contre 15 compagnies aériennes qui sont obligées de clouer leurs avions au sol. Les 4 compagnies qui ont bénéficié de licences d'exploitation sont : CAL, Business Aviation, Traco et Congocom Aviation. D'autre part, la Régie des Voies Aériennes envisage d'atteindre 10 millions de passagers en 2008 à l'aéroport de N'Djili.

Les Lignes Aériennes Congolaises (LAC/ ex-Air Zaïre) va essayer de récupérer son DC10 immobilisé en Israël, 5 mois après avoir renoué avec sa clientèle. Il y a eu d'abord la remise en état du Boeing 737 récupéré de Kamembe au Rwanda, en novembre 97. Des efforts sont en cours pour la remise en service d'un DC8-54F et LAC a pris en location un Boeing 707 Cargo. Dans le cadre de la reprise d'exploitation de ligne Kinshasa-Bruxelles, la curatelle belge de l'ex-

Zaire a signé avec le gouvernement de la RDC un protocole d'accord devant mettre fin aux litiges existant. La RDC s'engage à payer progressivement à la Belgique la dette laissée par l'ex-Zaire qui s'élève à 1,2 milliards de FB.

Une taxe 'Afdl' perçue sur le fleuve et confluent est source d'un mécontentement grandissant. Les propriétaires de bateaux et de barges ont adressé un mémorandum au président Kabila afin de fustiger le comportement des forces de l'ordre de l'Afdl qui se livrent le long du fleuve au rançonnement des bateaux. Ainsi, sur le trajet Kinshasa- Djuma (au Bandundu) il y a 16 postes où les 'percepteurs de caïmans' touchent au total 2.000 \$ pour un aller-retour, alors qu'il y a quelques années, les frais divers s'élevaient à 400 \$.

Le ministre des transport et communications, Mova Sakany, décide la création d'un observatoire portuaire et maritime pour mettre un terme à l'engorgement du port de Matadi. Le trafic du port a doublé entre juin et décembre 97, passant de 50.000 à 100.000 tonnes. Face au congestionnement du port, certains armements ont envisagé de passer par le port voisin de Pointe Noire, d'autres ont proposé d'appliquer une surtaxe de 5%. Les trafics portuaires pourraient atteindre 140.000 à 160.000 tonnes. Le grand problème du port de Matadi demeure l'évacuation des containers qui est causé en partie par l'état de délabrement de la route Matadi-Kinshasa.

Le conflit opposant American Mineral Fields (Amfi) et Anglo American (AA) est en passe d'être réglé. Jean-Raymond Boule a retiré sa plainte contre la firme sud-africaine qu'il accusait d'avoir payé des pots-de-vin pour lui arracher le marché pour lequel Amfi avait soutenu l'ex-rébellion de l'Afdl. Amfi exigeait des dommages et intérêts de 3 milliards \$, qui selon Le Soft est soutenu par le ministre d'Etat chargé de l'économie Mpoyo. Les deux compagnies ont convenu de constituer un consortium pour exploiter les mines du Katanga, mais les termes de l'accord ne sont pas encore connus.

D'après son PDG Mbaka, la Gécamines a reçu d'un cartel de 3 banques sud-africaines 30 millions \$ pour l'exploitation de la mine Tunizembe située à Lualaba (Kolwezi), dont les premières tonnes de cobalt ont été commercialisées début mai.

L'objectif de la Gécamines pour l'exercice 98 est d'atteindre une production de 7000 tonnes de cobalt et de 50.000 tonnes de cuivre (pour le 1er trimestre la Gécamines a produit 840 tonnes de cobalt et 8.400 tonnes de cuivre, alors que dans la même période 97, la production de cuivre était de 1.950 tonne et 180 tonnes de cobalt. La Gécamines doit faire face à un endettement de 1 milliard de \$, dont la plus grande partie est contractée auprès des bailleurs multilatéraux (FMI et BM). Le PDG Mbaka affirme avoir régularisé les arriérés de salaires et redonné confiance aux fournisseurs.

Le 14/4 un protocole d'accord a été signé entre la présidence de la République et Era Optima, une société israélienne, pour la relance des activités de l'ex-DAIPN (Domaine Agro-Pastoral de la N'sele, ex-domaine présidentiel) près de Kinshasa. La nouvelle société s'appellera Fuga Kilimo (en swahili - pas parlé à Kinshasa - Elevage et Agriculture) et démarre avec un capital de 7,5 millions UDS, soit 5,625 millions USD (75%) pour la partie congolaise contre 1,750 millions pour la partie israélienne. La gestion sera assurée par Era Optima qui croit que les premiers produits arriveront sur le marché dans environ 5 mois. Toutefois, cette opération semble être sujette à caution étant donné les engagements de la RDC avec un autre investisseur, Atenor, pour la reprise de DAIPN. (BERCI : Kabila, an 1: vu des provinces, un autre regard, enquête d'opinion réalisée du 07 au 11/5/98 dans les villes de Kisangani, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, Kinshasa, mai 1998. Voir doc.7.98/ 2).

La vie et l'organisation de la société dans les régions

* Sondage BERCI à *Kisangani, Mbuji-Mayi et Lubumbashi*

Parmi les principaux dangers qui guettent le régime Kabila, la crise économique est bien le premier, loin devant les généraux de Mobutu et les Mayi-Mayi. A Lubumbashi (Lu'shi), 35% des personnes interrogées trouvent que la vie quotidienne est pire aujourd'hui que sous la 2ème République ; ce pourcentage monte à 40% à Kisangani et à 62% à Mbuji-Mayi. Dans les 3 villes, 60% estiment que la sécurité dans le quartier est et s'est améliorée le plus, suivie de la corruption et l'enrichissement personnel des dirigeants. Cela contraste fort avec les réactions à Kinshasa où les personnes interrogées ne considèrent pas que sur le plan du tribalisme et l'enrichissement le nouveau régime se distingue de l'ancien pouvoir. Dans la capitale où se trouvent les institutions politiques et l'administration centrale, on est manifestement en contact avec une autre réalité.

Hormis les questions ayant trait à la sécurité des biens et des personnes, les personnes interrogées dans les 3 capitales provinciales jugent le bilan du gouvernement globalement négatif. La déception est significative en ce qui concerne les droits de l'homme.

En ce qui concerne la réforme monétaire, seulement 14% des personnes interrogées à Mbuji-Mayi y ont confiance, contre 65% à Kisangani et 71% à Lu'shi, et l'inflation à la suite de cette réforme constitue la hantise dans les 3 villes.

44% des personnes interrogées dans les 3 villes estiment que les élections ne pourraient être organisées d'ici fin 99 (contre 54% à Kinshasa et 63% à Mbuji-Mayi. Nonobstant les doutes et les craintes formulées quant au respect du calendrier électoral, 81% des personnes interrogées expriment leur volonté d'aller voter ! Ce pourcentage très élevé peut être interprété comme une volonté de voir aboutir le processus d'une des plus longues transitions politiques qu'ait jamais connu un Etat moderne. En cas d'élections présidentielles, le candidat préféré est Kabila à Lu'shi (79,8% contre 7,6% pour Tshisekedi) et Kisangani (26,4%, contre 25,3% pour Tshisekedi et 43,9% d'indécis), mais Tshisekedi à Mbuji-Mayi (50,5% contre 4% pour Kabila et 42,5% qui n'ont pas d'opinion !).

Victime de l'interdiction des partis politiques, l'UDPS demeure la formation politique la plus populaire à travers le pays (33,6% contre 20,2% pour l'Afdl), mais à Mbuji-Mayi 61,4% voteraient pour l'UPDS contre 4,3% pour l'AFDL; à Kisangani, cette proportion est respectivement 32,1% et 23,7% et à Lu'shi 6,8% pour l'UPDS et 74,6% pour l'AFDL. En terme de popularité, Kabila dispose d'une cote de confiance assez grande dont la moyenne pour le pays s'établit à plus de 50%. La thèse d'un complot ourdi par la communauté internationale contre la RDC, qui est largement exploitée par les médias officiels est partagée par 43% des interrogés dans les 3 villes, où 52,5% estiment que la RDC n'a pas besoin de l'aide extérieure pour sa reconstruction.

L'Afrique du Sud est de loin le pays le mieux perçu par l'ensemble de la population (59,8%), suivie de l'ONU (29,9%), la Belgique (29,5%), l'Union Européenne (28%), le Rwanda (27%), les EU (23,3%) et la France (qui n'acquiert que 12,8% de bonnes opinions). (BERCI : Kabila, an 1: vu des provinces, un autre regard, enquête d'opinion réalisée du 07 au 11/5/98 dans les villes de Kisangani, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, Kinshasa, mai 1998. Voir doc.7.98/ 2).

Kinshasa

* L'archevêque de Kinshasa, le Cardinal Etsou, a exprimé sa profonde préoccupation quant aux attaques perpétrées sur les communautés religieuses dans la capitale. Les attaques "seraient attribuées à des hommes en uniforme, qui menacent et emportent les biens et l'argent appartenant à ces communautés". La radio a mentionné l'attaque de la semaine dernière sur un couvent du quartier de Rigini à Kinshasa, au cours de laquelle un prêtre de 22 ans a été assassiné par un groupe armé. Récemment, les communautés telles que le Scolasticat cism Père Kongolo, et le Prieuré Notre Dame de l'Assomption, toutes deux situées à côté de l'Université de Kinshasa, la communauté sacerdotale de l'Université de Kinshasa ont connu ce genre d'agression des bandits armés. Dans le but de prévenir les crimes, a précisé la radio, les autorités militaires de la RDC ont interdit les soldats de se déplacer en uniforme sans permission. (Radio Afrique n° 1, 15/6).

* D'après les journaux, la manifestation au stade des Martyrs à l'occasion du lancement du Franc congolais n'a pas réussi. De dix mille à quinze mille personnes, au lieu des 80.000 annoncées. Dans un premier moment on avait dit que Kabila serait là, mais après on a dit le contraire. La musicienne Tshala Mwana était la grande organisatrice de la journée, avec d'autres artistes et orchestres chrétiens. Une nouvelle déclaration de l'Udps à propos de la réforme monétaire pour exprimer ses doutes quant à la réussite; toutes les conditions ne sont pas réunies. Des articles dans la presse tous les jours à propos de la réforme; en général, la plus part sont pour.

Un journal annonce que Ghenda, Lokombe, Mbaya et les autres ont été transférés à Makala. Ces derniers jours, le taux de change est très instable et en train de monter; les cambistes accusent les commerçants et ceux-ci accusent les cambistes (sources propres, 26/6).

* Tel que nous l'avons vu à la tv et certains qui sont passés dans les alentours du Stade des Martyrs, la journée du 30/6 a été un succès. Beaucoup de monde et un grand défilé qui a duré longtemps. Le défilé se passait à l'extérieur du stade, sur le boulevard qui avait été aménagé. Kabila n'a pas fait de discours. Mais la radio (et tv) vient de passer le message du Chef de l'Etat à la Nation. Pas de déclarations fracassantes. Un court message où il rappelle la promesse faite pour recouvrir la souveraineté nationale et le lancement de la monnaie, qu'il confie à tous. Ce que nous avons fait jusqu'à maintenant ne doit pas nous endormir; il nous reste beaucoup à faire, "debout congolais". Bonne anniversaire. (infos propres, 30/6 et 1/7)

Bandundu

* La population accuse le gouverneur Marc Katshunga d'être un grand obstacle au développement de la province. Son élection est contestée parce que l'actuel vice-ministre de l'Intérieur, le commandant Munene qui est son beau-frère aurait amené beaucoup de personnes de son village à Kikwit, la veille de l'élection et a utilisé la fanfare et les chrétiens de l'église kimbanguiste pour voter en faveur de Marc Katshunga.

D'autre part, la population de Kikwit et environs est exposée à l'insécurité: à l'aéroport, il y a une barrière où les Kadogos demandent la 'cigarette' à tout passage venant de Kinshasa; ces mêmes Kadogos jettent des citoyens dans une mare appelée 'lac de la libération' en les obligeant de se rouler dans la boue, après une bastonnade sur le ventre; sur la route de Kikwit-Kahemba, à 65 km de Kikwit, les Kadogos ont érigé une barrière où ils rançonnent tous les commerçants qui passent par là avec leurs camions, ils exigent du carburant, des marchandises

et de l'argent; 3 barrières se trouvent sur la route Kikwit-Kinshasa où la population est soumise aux mêmes tracasseries. Enfin, la population réclame la réhabilitation des tribunaux des secteurs, car la justice n'existe plus dans les villages. D'autre part, les fonctionnaires et les enseignants sont impayés depuis le mois de juillet 97. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Province Orientale

* Quelques constats: la régression très sensible de l'état des libertés d'expression et de la presse (les journaux paraissant à Kinshasa ne sont plus amenés à Kisangani, ni lus à bord des avions comme auparavant, interdiction de diffuser de la Radio Amani...); l'intolérance politique s'appuyant sur l'excès de zèle et l'immaturité politique des animateurs de l'Afdl; l'absence d'informations fiables et récentes en raison d'une part des difficultés de communication entre Kinshasa et la Province et d'autre part l'inexistence (à 1 exception près) des relais en provinces des organes de presse tant publics que privés; l'absence d'un cadre de concertation et de dialogue entre autorités politico-administratives et la société civile (quand bien même que le gouverneur ainsi que beaucoup d'autres autorités sont issus des rangs de la société civile; exacerbation de la crise socio-économique; la RNTC/Province n'est pas reliée à la station mère de Kinshasa et est redevenue la 'voix de son maître' pour la propagande de l'Afdl, et la réinstauration du culte de la personnalité du nouveau chef de l'Etat. Par contre, il faut constater une diminution sensible des actes de rançonnements des populations par les forces de l'ordre et le maintien d'une sécurité relative des personnes et de leurs biens. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

* L'économie de la 3ème ville du pays et de toute la Province Orientale est toujours aussi déprimée, exsangue et pénurique. Tout le monde vivote, à la ville et à la campagne. Seules les autorités locales, avec des moyens limités, entreprennent des actions, symboliques, de réhabilitation.

Le paysans acheminent à Kisangani de petites quantités de manioc, de riz, d'huile de palme, en vélo, à dos de femme ou dans des pirogues. S'il est vrai que la disparition des barrières où les militaires de Mobutu extorquaient la production de paysans ne décourage plus les échanges, il reste que les populations rurales ne font pas de surplus appréciables, surplus qu'elles ne sauraient évacuer faute de transporteur ou à cause des termes de l'échange qui leur sont encore plus défavorables qu'ailleurs - le prix des produits importés à Kisangani est de 50 à 10% plus élevé qu'à Kinshasa ou à Lu'shi. L'enclavement est un problème énorme pour toute la région, les bateaux en provenance et vers Kinshasa sont rares et la route vers l'Est n'est toujours pas praticable.

D'un autre côté, dans les villages, les pratiques traditionnelles qui sapent les initiatives individuelles persistent. En ces temps troublés, où les droits fondamentaux sont facilement bafoués, et où on crie beaucoup à la sorcellerie, les personnes qui veulent innover, accroître leur production et sortir des sentiers battus sont rapidement réprimées.

Les salaires (minimes) des employés de l'Etat sont payés avec des mois de retard ou pas du tout. Les employés du secteur privé reçoivent des salaires de misère. Les rares industries qui continuent à exister sont moribondes ou fermées. (..)

Quant à l'apport de l'activité diamantaire, les comptoirs qui avaient fermé lors de l'arrivée de l'Afdl, ont en grande partie rouvert, des milliers de creuseurs sont à l'oeuvre dans les carrières, mais les retombées de cette activité ne sont pas visibles sur place, la richesse produite

localement continue donc toujours à être exportée.

Sur le plan politique les autorités locales qui ont été 'choisies' par la population ont un rapport avec les populations qui diffère de ce qu'il est lorsque les nominations sont venues du pouvoir central. Il existe une ouverture et un dialogue entre les organisations de la société civile et les autorités de la province, de la ville ou des communes de Kisangani, des collaborations sont donc possibles pour des activités de développement et d'éducation civique.

La Province Orientale, du moins ce qui concerne les manifestations publiques, se soumet à l'interdiction des activités des partis politiques. Les opposants politiques n'organisent ni débats ni animation dans les villages ou les quartiers de ville, les journaux sont à peu près totalement inexistantes, la radio privée (catholique) a été fermée, le débat public sur la question politique n'a pas droit de cité. L'Afdl contrôle les ondes de la radio publique mais sa capacité de mobilisation reste limitée.

Le résultat de tout ceci est l'absence de participation populaire aux grandes questions politiques et la confiscation des points de vue par une élite - au pouvoir ou engagée dans des organisations spécialisées.

(...)

Le climat de sécurité général s'est amélioré de manière significative depuis un an. Mais les droits politiques sont suspendus, la liberté de presse a été sérieusement réduite par la fermeture de la radio Amani de Kisangani; en fait, le droit à l'information est quasi inexistant. Le droit d'association est fragilisé par plusieurs déclarations de ministres qui entretiennent la confusion sur le plan juridique et l'exclusion sur le plan politique. Les groupes se sentent plus souvent attaqués qu'encouragés à mobiliser les forces vives pour la reconstruction, ce qui n'empêche pas les organisations les plus solides de continuer et même d'accroître leurs actions sur le terrain. (...).

Les forces qui détiennent le pouvoir, pour s'enrichir elles-mêmes et pour enrichir leurs commanditaires, qui manipulent les populations pour imposer leur conception centralisée du développement, s'activent à occuper, elles, de plus en plus de terrain et les résistances qui existent encore face aux mesures d'exclusion, d'intimidation et de répression risquent de s'affaiblir de plus en plus.

La communauté internationale attend donc avec raison (il ne faut surtout pas recommencer à donner, de l'extérieur, les moyens d'une légitimation à des gouvernements qui n'arrivent pas à asseoir leur légitimité auprès de leur propre population) des signes d'ouverture du nouveau régime de la RDC avant de lui octroyer des crédits pour la reconstruction du pays.. (extraits d'un rapport d'un consultant expatrié en RDC, 18/6/98. Voir aussi en doc. 7.98/ 5).

Equateur

* Quelques constats: dans leur comportement et leurs réactions face à certaines situations de l'heure, les gens donnent l'impression qu'ils se sentent appartenir à un parti politique tant il est vrai que la peur transparaît dans toutes leurs interventions et l'Afdl, comme le parti-état d'hier, inspire la terreur; l'immixtion des autorités au pouvoir dans la vie des associations au point de les considérer soit comme des ennemis soit comme des concurrents politiques ou soit encore comme des services dans la hiérarchie administrative des institutions publiques; le clientélisme et la tendance des autorités au pouvoir à mener des campagnes tantôt pour dénigrer certaines associations qui ne leur sont pas soumises tantôt pour plébisciter celles de leur obéissance... (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le

Doc. 7.98/ 2).

* Dans le Nord de la province, la situation de la sécurité est devenue quelque peu meilleure par rapport à celle d'il y a 6 mois. Les militaires sont regroupés à Zongo sur l'Oubangi et d'autres sont regroupés à Yakoma dans la nouvelle villa de Seti, l'ancien chef de la sécurité mobutiste, où ils rançonnent quand-même encore la population et ceux qui possèdent quelques infrastructures (infos propres, 26/6).

Maniema

* Les salaires des fonctionnaires ne sont toujours pas payés (une seule fois depuis le nouveau pouvoir, en août 97). Et on assiste à la tribalisation du pouvoir provincial avec la prédominance d'une seule tribu, celle du gouverneur, ce qui constitue une source potentielle de conflits. En outre, le gouverneur, qui est lui-même issu de la société civile, entretient sciemment la confusion entre les activités de la société civile et celle de partis politiques interdits. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Nord-Kivu

* Dès l'aéroport, la présence massive et ostensible des militaires et les marques de stress qui habillent les visages des compatriotes de Goma révèlent aux esprits avisés que la ville de Goma vit dans une tension intense; une situation où, à tout moment, tout peut arriver, exploser. Avec résignation, pour certains, avec inquiétude pour les autres, les gens vaguent à leurs occupations en attendant ce que le lendemain apportera à chacun. A Goma, tout le monde se méfie de toute le monde. Tellement il est difficile de lire le fond de la pensée de son interlocuteur. La cité est infestée d'agents de sécurité et d'hommes armés infiltrés dans la population civile. Manque de sens d'hospitalité ou manque de moyens, les compatriotes de Goma, n'offrent rien aux visiteurs.

Comme à Kinshasa, la bonne gouvernance est le moindre des soucis de l'autorité provinciale. La population se sent vivre dans un territoire occupé par le Rwanda. La mégestion bat son plein et la population est tenue loin de la gestion de la province. L'insécurité a atteint des proportions inimaginables. La police et l'armée rwandaise descendent régulièrement à Goma procéder à l'arrestation de personnes. Et au fil des jours, la population a la conviction que Goma est déjà cédée au Rwanda. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

* Au moment où est publié le rapport de l'ONU sur les massacres des réfugiés rwandais au Zaïre, de 1996 à 1997, les opérations d'épuration contre les hutu se poursuivent en RDC, sous forme de nombreux actes d'enlèvements et de disparitions des hutus congolais dans la ville de Goma ainsi que dans les territoires de Rutshuru et de Masisi perpétrés par des soldats rwandais. A Goma, ces corps expéditionnaires arrivent toujours le soir et sont présents partout dans la ville. Au matin du jour suivant, ils disparaissent en même temps que des personnes d'ethnie hutu (souvent des familles entières). Dans les contrées de l'intérieur de la province du Nord-Kivu, ces razzias se déroulent à ciel ouvert dans une zone entièrement bouclée à la circulation.

Sud-Kivu

* Selon une source qui a contacté notre journal le 15/6, la tension serait montée d'un cran à

Bukavu et ses environs où on signale l'arrivée massive des rwandais, se présentant comme des réfugiés fuyant la guerre civile qui ne dit pas encore son nom au Rwanda. Les réfugiés, généralement d'ethnie tutsi, auraient investi la presqu'île de Muhumba, située dans la commune urbaine d'Ibanda et la localité de Kaziba à plus ou moins 80 km de Bukavu. Depuis, la peur distille son venin auprès des autochtones qui redoutent de plus en plus une invasion. (...) Une source gouvernementale a confié au Phare que c'est pour mettre fin à ce genre de situation que le Président de la République a décidé de s'investir entièrement dans la sécurisation de nos frontières. Un résultat probant est déjà obtenu avec le ralliement régulier des guerriers Mai-Mai qui descendent maintenant des collines pour se mettre à la disposition des FAC. (Le Phare, 16/06).

* Les communautés voisines Banyamulenge et Bazibaziba ont tenu la semaine dernière une conférence de paix à Baziba. Synergie Africa a précisé que plus de 100 délégués, y compris le président de la Commission nationale de Pacification, le général Luecha, et plusieurs chefs coutumiers du Sud Kivu avaient participé à cette réunion, tenue du 11 au 14 juin derniers. Plus de 100 combattants Mayi-Mayi "qui avaient déposé leurs armes", y auraient également pris part. Les Bazibaziba et les Banyamulenge ont eu des relations tendues dans la région autour de Kaziba depuis la guerre de 1996 (Irin 20/6).

* Une stratégie du silence est adoptée par rapport à l'importante communauté des réfugiés hutu (burundais et rwandais) qui vivent dans les forêts de Mwenga, Kabare et Shabunda. Au début de cette année, leur nombre était estimé à plus ou moins quinze mille. Dans un premier temps, des personnes (généralement des femmes et des enfants) étaient ramenées par camions entiers bâchés vers une destination inconnue au Rwanda. Cette situation n'ayant pas échappé aux autochtones, la stratégie du bouclage des secteurs où vivaient encore des réfugiés hutu a été adoptée. Ainsi, plusieurs colonnes de soldats rwandais font régulièrement des traversées entre leur pays et la RDC, au niveau du barrage de Ruzizi II pour s'infiltrer dans ces forêts, à partir du territoire de Walungu, à la chasse des réfugiés. Le bouclage de ces endroits a commencé depuis deux mois et l'on croit savoir qu'il s'agit bien d'une opération d'anéantissement total d'une quelconque présence hutu, réfugié ou non, en RDC. En effet, les autorités des deux pays croient savoir que ces zones seraient encore des secteurs de repli ou des ponts de départ des rebelles rwandais qui sèment actuellement la terreur presque dans tout le Rwanda. Le HCR/Bukavu est bien au courant de cette situation. Ces infiltrations sont connues des autorités mais celles-ci imposent aux populations locales un silence total à ce sujet et plusieurs personnes sont sous surveillance des services secrets. Car officiellement, il s'agit d'une opération de pacification et d'anéantissement des rebelles congolais Mayi-Mayi, alors qu'il s'agit bien d'une épuration ethnique des hutus encore vivants après le passage des éléments de la coalition AFDL de LD Kabilla.

Les facilités que reçoit l'armée rwandaise au Kivu de la part des représentants du pouvoir de Kinshasa font croire que la "brouille" avec Kigali de ces dernières semaines n'est qu'un leurre. (correspondant local, 1/7)

Intervention externe au Congo et relations avec l'extérieur

* Au moment du départ d'environ 25 professeurs d'université belges à Kinshasa, une table ronde entre des délégations des universités belges (francophones et néerlandophones) et

congolaises sur la coopération interuniversitaire a été jugée inopportune par le nouveau ministre de l'Education, Kamara Rwakkahikara. D'après le chef de cabinet de la coopération belge, les autorités congolaises auraient été effrayées par le niveau élevé de la délégation belge et veulent mieux se préparer. Mais la rumeur circule aussi qu'une note d'un des profs parlait en des termes peu flatteurs de certains interlocuteurs congolais. La coopération interuniversitaire est une des formes de la coopération indirecte belge (De Standaard, 6/6/98). C'est depuis 1995 que le projet d'une coopération interuniversitaire entre l'ex-Zaïre et la Belgique avait pris corps (poursuivant une tradition déjà ancienne), lorsque Bruxelles a envisagé une coopération indirecte avec Kinshasa, à travers des Ong. Dans le secteur de l'enseignement, des études seraient menées pour aider la RDC à remonter son niveau d'enseignement, équiper les bibliothèques et réhabiliter les infrastructures. Plusieurs contacts auraient dû avoir lieu, pour ce faire, entre les représentants des universités congolaises et belges. (DIA 12/6 – Le Potentiel).

* Le Vice-président rwandais, Paul *Kagame*, aurait déclaré que pendant la guerre civile zairoise, le Rwanda "avait fait une guerre de communication et d'information, mieux que n'importe qui. Nous avons trouvé une nouvelle façon de faire les choses". Dans un article préparé pour la conférence sur la couverture médiatique des catastrophes, qui s'est tenue à Londres le mois dernier, le présentateur de télévision Nik Gowing a indiqué que les commentaires de M. Kagame font partie d'un schéma "de mauvaise augure" et d'une "nouvelle doctrine non déclarée de contrôle de l'information dessinée par 'la nouvelle génération de dirigeants' à travers l'Afrique Centrale et de l'Est". Kagame aurait également confirmé que "discréditer la communauté internationale avait été le principal objectif à haut risque de la stratégie du gouvernement rwandais dans l'est du Zaïre". (cfr AlertNet <http://www.alertner.org>). (irin, 12 /6)

* Le *ministre de la Justice* de la RDC, Mwenze Kongolo, représentant le président Kabila au 34^e sommet de l'OUA à Ouagadougou du 8 au 10/6, a demandé aux pays africains de comprendre que les accusations portées contre son pays sont mensongères. Il a déclaré que les combattants de l'AFDL n'ont jamais massacré des réfugiés hutu. Le rapport des NU sur les massacres devrait être considéré comme un "document sans valeur" dans la mesure où l'enquête n'a jamais été achevée. Le ministre de la Justice congolais était accompagné à Ouagadougou par une délégation de neuf personnes. En faisaient partie entre autres son homologue s'occupant des Droits humains, Cheik Okitundu et le vice-ministre des Affaires étrangères, David Mbwakiem. (DIA 15/6 - Le Potentiel 13/6).

*Nouveau rapport accablant - *L'International Centre for Human Rights*, une association subsidiée par le gouvernement canadien, et *l'Asadho*, la principale association des droits de l'homme congolaise, ont rendu public, le 20 juin, un rapport confirmant que 200.000 personnes, principalement des réfugiés rwandais hutu, avaient disparu dans la guerre dans l'ex-Zaïre en 1996-97. Les deux associations accusent les forces de Kabila d'être responsables des massacres et des exécutions de 70% des personnes tuées au cours de la guerre. Réagissant à ce rapport, trois quotidiens de la RDC, habituellement critiques, ont dans un texte commun apporté un soutien inhabituel au président Kabila. (La Libre Belgique, 22/6. Voir doc. 7.98/6).

* Le 29/6, Kinshasa a abrité les assises annuelles du Marché commun d'Afrique de l'Est et Australe (COMESA en sigle anglais) de 150 millions de consommateurs potentiels

ressortissant de 24 pays membres. Le COMESA vise entre autres objectifs : la création d'ici l'an 2000 d'un marché commun qui permettra la libre circulation des biens, des capitaux et des forces de travail dans la sous-région. (DIA, 17/6)

Six chefs d'Etat africains ont participé à cette conférence: Frederick Chiluba de Zambie, Robert Mugabe du Zimbabwe, Sam Njoma de Namibie, Pierre Buyoya du Burundi, Bakili Muluzi du Malawi et Daniel arap Moi du Kenya. Le Premier adjoint du Premier Ministre ougandais et un important ministre du Swaziland étaient également attendus à cette conférence qui, d'après la radio officielle, portait essentiellement sur le libre échange, les transports, les communications et les investissements. C'est dans ce cadre que le Comesa se propose de désengorger le port de Matadi de la République Démocratique du Congo à l'instar du port de Mombassa au Kenya. (Reuters, 29/6)

* Les Etats-Unis expulsent 3 des 7 diplomates de la RDC accrédités par l'ONU, de quitter New York, à cause des dettes accumulées sous l'ancien gouvernement de Mobutu. L'Ambassadeur du Congo, André Kapanga, a répondu que son gouvernement ne devait rien depuis l'arrivée l'année dernière à New York de sa nouvelle équipe, et qu'il avait promis de faire de son mieux pour rembourser les importantes dettes laissées par Mobutu. (Reuters, 29/6)

Vie et positions de la société civile

* Les organisations membres de la société civile de la RDC ont exprimé leur vive inquiétude quant au mode de recrutement des membres de la future assemblée nationale. Elles prient le président Kabila de ne pas tomber dans la tentation de désigner seul ces derniers. Elle lui suggère de longues concertations avec toutes les forces vives de la Nation. Au sein de cette société civile on retrouve des secteurs de syndicats et d'appui au développement, les organisations de promotion et de défense des droits de l'homme et d'éducation civique, les associations religieuses et féminines (cfr document remis à la presse le 26/5 - DIA 15/6).

* Le *CNONGD* apprécie les efforts fournis par le nouveau pouvoir sur le plan politique, économique et socio-culturel. Lors d'une conférence de presse du 15/6, le CNONGD applaudit objectivement les efforts du gouvernement de salut public dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations et surtout la restauration de la sécurité des biens et des personnes et l'assainissement des finances publiques.

Mais pour le Cnongd, l'on ne peut bien parler d'un Etat de droit ou d'une véritable reconstruction nationale sans réconciliation. Aussi, les Ongd du pays tiennent à l'aplanissement du « pseudo-conflit » entre le chef de l'Etat et le leader de l'Udps, Etienne Tshisekedi. La mise en place de la commission constitutionnelle suivie de la convocation de l'assemblée constituante et législative est bien perçue au Cnongd, mais celui-ci souhaite que d'autres forces socio-politiques du pays soient aussi associées à ces échanges. « Beaucoup de textes ont été rédigés dans ce pays, mais ils sont toujours remis en cause parce qu'issus des structures contestées. Qu'on reconnaisse l'existence d'autres forces au pays représentées par les grands partis politiques et les associations de la société civile. Il est temps que leur contribution soit reconnue », a déclaré monsieur Hamuli avant de s'interroger : « A quoi sert d'avoir une constitution qui sera remise en cause dans une année, et être ainsi obligé de recommencer ? ». Après avoir fait un tour d'horizon sur la franche collaboration qui règne entre les conseils provinciaux des Ongd disséminés à travers le pays et les autorités politico-administratives locales et sur la sécurité qui y prévaut, le secrétaire exécutif national du

Cnongd a tout de même constaté avec amertume que la participation active des paysans n'est pas encore sentie avec succès parce que l'impulsion qui devrait venir d'en haut n'est pas certaine. Il n'y a qu'à lire les grandes lignes du plan triennal sur la reconstruction du pays pour constater que ce document parle moins de la lutte contre la pauvreté. Or, il ne s'agit pas d'offrir aux paysans de vivres, il faut leur apprendre à produire. Sinon, c'est déplorable de constater qu'il manque du savon, du sel et de l'huile de palme dans certains villages alors que si les techniques usuelles sont apprises aux paysans, ils pourront produire eux-mêmes du savon. Quant à la coopération bilatérale, le Cnongd, par la bouche de son secrétaire exécutif national, pense que le pays doit faire preuve d'une politique internationale créatrice et s'appuyer sur les principes de la défense de nos intérêts, de la recherche des ressources complémentaires et de la participation aux institutions internationales (DIA 17/6 – Le Potentiel. Voir aussi doc. 7.98/7).

Bandundu

* Le colloque de la société civile congolaise à Nganda/Kinshasa en juin 97 a aidé à redynamiser le noyau de la société civile de Kikwit qui avait été mis en place depuis la fin des travaux de la CNS; ensuite, à cause de la vaste étendue de la province, le noyau de Kikwit a aidé les autres noyaux à se constituer dans les différents coins de la province.

Depuis la décision du ministre de la Justice du 3/4/98 relative à la dissolution de l'Azadho et à l'obligation faite aux autres ONG de se faire enregistrer, les associations des droits de l'homme, telles que les antennes de l'Asadho et de la Ligue des Electeurs basées à Kikwit observent un silence.

Et au moment où le délégué de Kinshasa tenait une réunion avec la société civile le 22/4, l'Afdl avait convoqué une réunion parallèle dans la salle à côté pour demander aux associations de s'affilier à l'Afdl.

La Société Civile du Bandundu n'était pas d'accord avec la tenue de la conférence provinciale pour la reconstruction au début de cette année, parce que la majorité des animateurs des associations estimaient que tous les problèmes pour la reconstruction avaient été traités à la CNS et les solutions avaient été proposées par ce forum national.

Avant de devenir le maire de Kikwit, celui-ci fut président du Comité de la Société Civile de la province; il a réaffirmé sa détermination de continuer la lutte, bien que faisant partie des structures du pouvoir actuellement.

(Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Kasaï Occidental

* La *commission Justice et Paix* fonctionne dans le diocèse de Mweka en collaboration avec les membres du Conseil de l'Apostolat des Laïcs Catholiques, et ce depuis 1994. Quelques actions ont été menées avec un certain succès.

Pendant 2 ans, en 1995 et 1996, la commission a animé des sessions pour plus de 2000 personnes (catholiques et non-catholiques) sur le thème 'Engagement social du chrétien' (subdivisé en 3 parties: le chrétien face à la politique; la démocratie; les élections dans un pays à régime démocratique. Ces différentes journées de formation ont connu un grand impact au sein de la population de Mweka. Au départ, dans plusieurs rencontres, les participants avaient peur d'aborder des questions touchant à la politique mais peu à peu ils se sont décidés à évoquer ces sujets délicats. C'est ainsi qu'après la session ils ont résolu de constituer de petites associations 'pour se libérer en groupe'. Parmi celles-ci on peut citer 'Action

Humanitaire' (AH) et le 'Conseil pour l'intégration des laïcs de Mweka' (COPILAM). Elles regroupent des chrétiens de différentes confessions religieuses existant dans la cité de Mweka (DIA, 15/6).

Kasaï Oriental

* Fin avril - début mai, *le barreau de Mbuji-Mayi* a décrété des 'journées palais mort' pour protester contre les interférences tant décriées des autorités de l'Afdl dans les affaires judiciaires. Ces journées ont été une réussite dans la mesure où elles ont sorti du sommeil le gouverneur qui aujourd'hui se concerta avec l'ordre des avocats en vue d'arrêter des stratégies de manière à ce que la situation déplorée ne se reproduise plus. (...)

Les animateurs du mouvement associatif ont sérieusement préparé la tenue de la conférence provinciale sur la reconstruction; ils ont regretté que cette conférence ait été récupérée par le Pouvoir qui a organisé un travail à la hâte. Il serait important que la Société Civile organise ses propres conférences de reconstruction afin de proposer aux gouvernants des pistes de solution pour sortir le peuple de la misère. (...)

En matière d'éducation civique et populaire et la promotion et défense des droits de l'homme, le Centre d'Etude et de Formation Populaire (CEFOP) se trouve être l'instance la plus outillée de la province; le CEFOP organise chaque mardi à 17h une émission à la radio Fraternité (radio diocésaine) 'A l'école de la démocratie' ('Kalasa Kamungalata') et tous les mercredi à 20h une émission 'Au pays des droits de l'homme/Manene a muntu'. (...)

La Société Civile du Kasaï Oriental est structurée et regroupe les animateurs du mouvement associatif; ils ont convenu de se rencontrer mensuellement pour faire le point de la situation et voir quelles stratégies développer. Ils veulent maintenir un niveau élevé de contact avec les autorités locales, ils ont organisé en mai une assemblée générale devant déboucher sur le renforcement des activités de la société civile et ont restructuré le comité de coordination. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Province Orientale

* Selon l'abbé Jean-Pierre Badidike, les droits de l'homme connaissent une situation déplorable dans le district du Bas-Uélé et plus particulièrement le territoire de Bondo et de ses environs. Un chef de localité, pour ne citer que ce cas, a été traîné par terre, lié à une corde sur une distance de 2 km, avant de croupir plusieurs jours dans une maison de détention sans espoir de jugement. Sur Kinsangani, l'orateur a avoué que « comparativement aux premiers mois de la prise de la ville, il y a amélioration. Les cas de viols, de vols à main armée... ont sensiblement diminué. Les patrouilles de la police sont régulièrement organisées ». (DIA 15/6 – Le Potentiel 13/6).

Maniema

* Après la libération du Maniema par l'Afdl, la Société Civile du Maniema (SOCIMA) est tombée dans une profonde léthargie causée par l'interdiction de toute manifestation et réunion publique ainsi que par l'attitude hostile des autorités politico-militaires oeuvrant sous les ordres du gouverneur Ramazzani Shadary (ancien secrétaire général de la SOCIMA). Le gouverneur a refusé de faire la remise reprise et de restituer les biens de cette institution et il a réussi à inféoder certains responsables. C'est ainsi que les deux délégués qui avaient participé au colloque national de la société civile à Kinshasa, en juin 97, n'ont jamais pu tenir des réunions de restitution et de vulgarisation des résolutions de Nganda.

Après plusieurs rencontres du délégué du Comité de Suivi de Kinshasa, le gouverneur a enfin promis d'autoriser des réunions de la société civile qui veut tenir une assemblée générale, avec élection d'un nouveau comité de coordination, avec toutes les composantes et qui veut instaurer des contacts réguliers avec le Secrétariat Technique à Kinshasa et avec les autres structures de la société civile. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Nord-Kivu

* La SC provinciale s'était structurée en perspective de la CNS. A la fin de ce forum national, elle s'est diluée. Actuellement il n'existe que des noyaux de la SC à Goma, Beni, Lubero... Tous les animateurs sont conscients de la nécessité de la création d'une SC provinciale, mais se trouvent butés à l'insécurité et le manque de moyens. En attendant, le mouvement associatif est presque paralysé. Les autorités politiques et administratives le soumettent à beaucoup de contraintes: les associations sont obligées de renouveler leur dossier et payer 5 USD par page pour les frais de notaire. Elles doivent se faire identifier provisoirement au Ministère du Plan et payer à cet effet 60 USD. C'est aussi la condition préalable à remplir pour collaborer avec les organisations humanitaires. Elles doivent demander des autorisations pour toute manifestation qu'elles organisent, et souvent cette autorisation ne vient jamais.

Une restructuration de la société civile du Nord-Kivu est accueillie favorablement par tous et les associations se sont réjouies qu'elles aient été associées. Elle souhaite cependant qu'elle soit assez représentative et qu'elle puisse intégrer les églises, les ordres et autres organisations professionnelles et qu'elle travaille en étroite collaboration avec les autres sociétés civiles provinciales.

En ce qui concerne la Conférence provinciale sur la reconstruction du début de l'année, la SC n'y a pas été associée. Le rapport final de cette conférence n'est même pas en circulation. (Missions en Provinces de la Société Civile de la RDC, mai 98. Voir aussi le Doc. 7.98/ 2).

Documents pouvant être obtenus sur demande, par la poste. **RECINFO n° 7 / 98**

Après avoir coché les documents souhaités, renvoyez cette souche au Secrétariat du REC,
c/o NCOS, Vlasfabriekstraat 11, 1060 Bruxelles.

Nom:

Organisation:

Adresse:

E-mail :

1. REC : compte-rendu de la réunion plénière du 19.06.98. Statuts, approuvés le 19.06.98.
Doc. 7.98/ 1.

2. BERCI : Kabila, an 1: vu des provinces, un autre regard (enquête d'opinion réalisée du 07 au 11/5/98 dans les villes de Kisangani, Lubumbashi et Mbuji-Mayi, Kinshasa, mai 1998. 58 pp. Doc. 7.98/ 2.

3. Société Civile de la RDC, Comité de Suivi/ secrétariat technique. Rapports de missions en province.
Ca. 40 pp. Doc. 7.98/ 3.

4. Société Civile de la RDC, Comité de Suivi/ secrétariat technique : Rapport du secrétariat technique du Comité de Suivi de la Société Civile de la RDC. Mai 98 (y compris les prises de position). 35 pp.
Doc. 7.98/4.

5. Quelques éléments sur la situation de la Province Orientale en juin 98 - appel pour un accroissement significatif et rapide des appuis aux initiatives qui renforcent les capacités économiques et politiques des populations rurales et urbaines de la RDC. 4 pp. Doc. 7.98/ 5.

6. Communiqué CIDPDD/Montréal et Asadho: Des actes de génocide ont été commis au Congo-Kinshasa.
9 pp. Doc. 7.98/ 6.

7. Communiqué de presse du CNONGD: Le gouvernement doit lutter contre la pauvreté qui détruit la majorité du peuple 15/6/98 3 pp.// Décret accordant la personnalité civile à l'ONG 'Solidarité Entre Nous (SEN) (2 pp.) Doc. 7.98/ 7.